

comme celui de ce soir. Ou bien il a couvert et approuvé ces agissements ou bien il n'a pas eu le courage de s'y opposer et de démissionner.

Un autre point crucial de ce débat concerne les revenus des agriculteurs. Le ministre a reconnu dans son discours que nous étions aux prises avec une situation grave. Si nous considérons le revenu agricole net dans la Saskatchewan, par exemple, le déclin qui s'est produit depuis trois ans est catastrophique. En 1968, le revenu agricole net en Saskatchewan atteignait 462 millions, en 1969 il n'était plus que de \$402 millions et en 1970, après une baisse de 50 p. 100, il atteignait à peine \$195 millions. Ces chiffres démontrent toute la gravité de la situation. Ils démontrent en outre que l'action du gouvernement devient des plus urgentes et que des mesures mieux appropriées doivent être prises pour répondre aux besoins des agriculteurs de l'Ouest du Canada.

● (10.30 p.m.)

La Fédération canadienne de l'agriculture, dans son mémoire au gouvernement et au comité de la Chambre des communes au sujet du bill C-244, a fait remarquer que l'industrie céréalière de l'Ouest fonctionne à perte actuellement. Le seul autre revenu net dont peut se prévaloir l'agriculture dans les régions des Prairies provient de l'élevage du bétail—Dieu merci, les prix se sont maintenus à un niveau raisonnable—et aussi du revenu provenant des produits de la ferme. Cela révèle l'étendue du problème. Mon collègue de Saskatoon-Biggar a fait remarquer que les prix avaient décliné au cours des dernières années et de ces derniers mois, malgré les expéditions de grain dont nous a parlé le ministre qui s'occupe de la Commission du blé. Le ministre a déclaré que ces expéditions avaient atteint un niveau jamais égalé dans l'Ouest du Canada.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps est terminé, à moins d'obtenir le consentement unanime de la Chambre pour poursuivre. Êtes-vous d'accord?

Des voix: Entendu.

M. Burton: Merci. Je vais faire mon possible pour conclure rapidement. Le ministre a fait état de cet écroulement exceptionnel de céréales. S'il totalise tout: blé, avoine, orge, seigle, chanvre et colza, il obtient un chiffre record; cette façon de faire les choses rappelle l'ancienne pratique qui permettait d'ajouter des pommes, des oranges et des tomates; elle ne traduit pas la réalité. Elle ne reflète pas non plus le fait que nous vendons aujourd'hui nos céréales à des prix plus bas qu'il y a quelques années. Une mesure s'impose dès maintenant.

Le bill C-244 n'est tout simplement pas suffisant; il ne répond pas aux besoins. Nous avons dit à plusieurs reprises au ministre que si le gouvernement payait les 100 millions de dollars, et isolait cette disposition du reste du bill, l'opposition adopterait celle-ci aussitôt. S'il déclare qu'il veut effectuer ce paiement aux agriculteurs de l'Ouest, nous sommes prêts à tout moment, à nous exécuter. Je pense que cela a été dit clairement. Le ministre est ensuite venu nous raconter encore des fadaises au sujet des raisons qui ont retardé le projet de loi. Ces assertions ne concordent pas avec les faits. Nous avons besoin d'une politique qui assure en permanence un entreposage équilibré des céréales. Il nous fait recon-

naître la nécessité d'une révision de la loi sur les réserves provisoires de blé mais le bill C-244 n'apporte rien dans ce sens; la loi sur les réserves de blé; il l'a tout simplement mise de côté. Une politique assurant en permanence un entreposage équilibré des céréales a ses raisons d'être. Il y a des raisons qui justifient une plus grande infusion de capitaux dans l'industrie des céréales de l'Ouest. Le gouvernement peut trouver des capitaux pour à peu près n'importe quel autre secteur de l'économie en difficulté, mais il va limiter l'aide qu'il va apporter aux céréaliculteurs des Prairies.

En conclusion, je crois que le nœud du débat de ce soir est que les producteurs veulent de l'argent pour leurs réserves provisoires de blé, et ils le veulent maintenant. Ils ont besoin de cet argent, et maintenant. Nous ne devons pas oublier non plus qu'il existe certaines inquiétudes au sujet de l'avenir du Canada. Nous nous soucions des inégalités régionales, et, parmi celles-ci, il y a un grand nombre de problèmes qui affligent l'Ouest du Canada. On ne peut pas ne pas en tenir compte car ils font partie du problème canadien en général et le fait de se moquer des lois n'est pas pour garantir un meilleur avenir pour le Canada. Les Canadiens veulent qu'on observe les lois comme elles doivent l'être et promptement. Ils n'épargneront certainement pas un gouvernement qui fait fi des lois qui sont dans les Statuts.

[Français]

M. Marcel Lessard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, en participant au débat de ce soir sur la motion de blâme de l'opposition, relative aux politiques agricoles du gouvernement, je ne puis m'empêcher de songer combien les agriculteurs canadiens peuvent souffrir des luttes «partisanes» qu'on se livre en cette enceinte.

Aujourd'hui encore, nous retrouvons un exemple frappant du manque de sincérité de certains députés de l'opposition qui se préoccupent beaucoup plus de «politicaillerie» que de l'intérêt des cultivateurs qu'ils prétendent représenter à la Chambre.

Je serai très bref, car l'honorable ministre responsable de la Commission canadienne du blé (M. Lang) a brossé un tableau précis et clair de la situation, et je crois qu'il serait superflu d'ajouter de longues observations à ce qu'il a dit.

Mais depuis l'avènement du gouvernement actuel au pouvoir, j'ai participé, avec plusieurs autres collègues, à presque toutes les séances qu'a tenues le comité permanent de l'agriculture. Et si l'on excepte quelques rares occasions, ce fut un duel sans fin livré sur le dos des agriculteurs, particulièrement par certains députés de l'opposition, dont le député de Crowfoot (M. Horner).

Ce soir, le député de Calgary-Nord (M. Woolliams) accuse le gouvernement de n'avoir rien fait pour l'agriculteur de l'Ouest. Loin de moi, monsieur le président, l'idée de sous-estimer les problèmes qu'ont connus et que continuent à connaître les agriculteurs canadiens, et particulièrement les producteurs de grain de l'Ouest du pays, car ce serait faire preuve d'une très grande ignorance, pour ne pas dire de malhonnêteté, que de prétendre que la situation est causée par l'action ou l'inaction du gouvernement. Je suis d'avis que toute personne sensée reconnaîtra que la situation internationale en est beaucoup plus responsable et qu'elle échappe au contrôle du gouvernement.